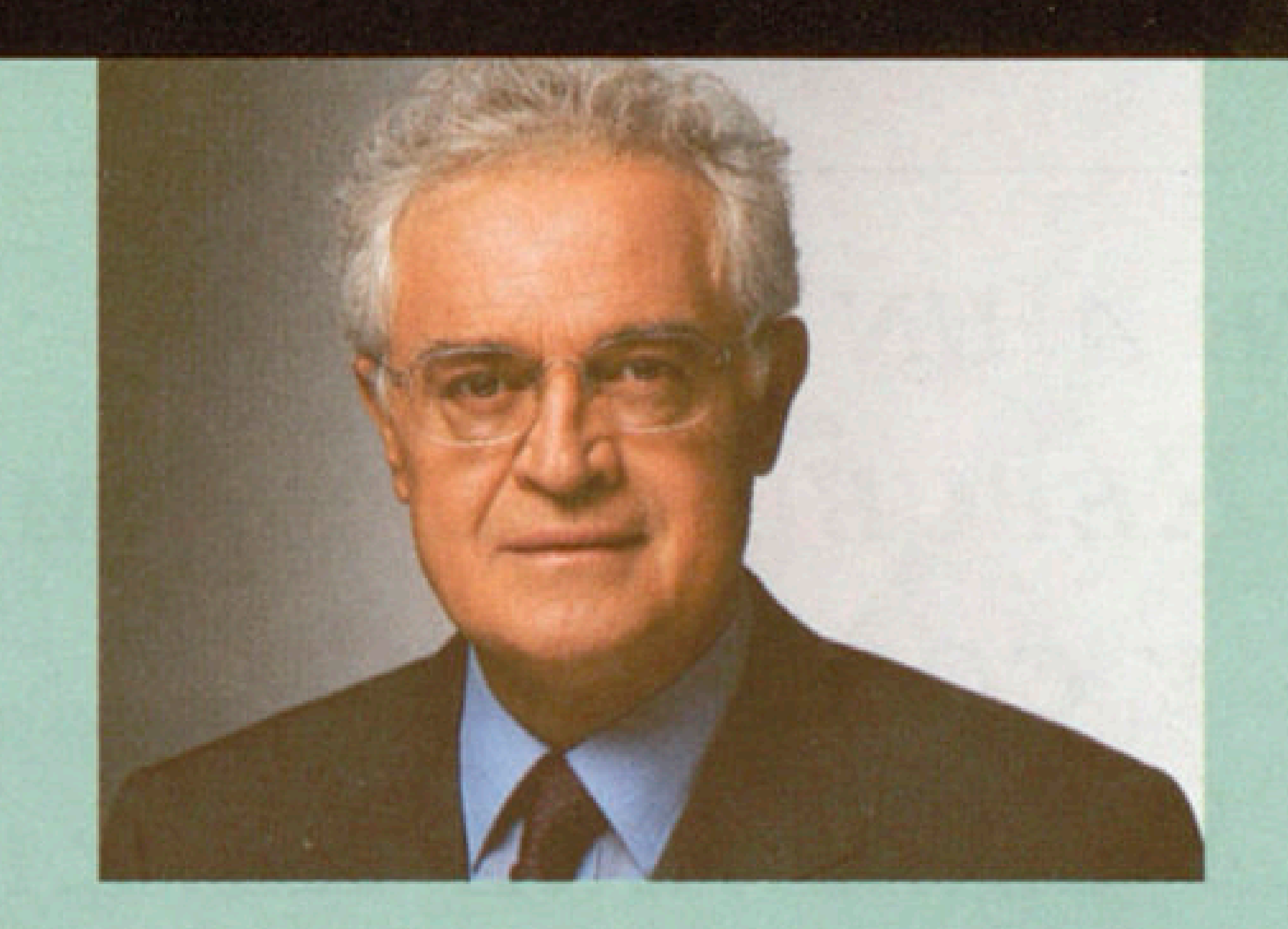


Jean-Marie Le Guen
Premier Secretaire
de la Federation du PS de Paris
Conseiller de Paris

Bertrand Delanoë
President du Groupe Socialiste
au Conseil de Paris
Conseiller de Paris et du 18° Ardt

Daniel Vaillant
Directeur de campagne de Lionel Jospin
Depute
Conseiller de Paris et du 18° Ardt

Rassemblement public avec

Michel Rocard

le Mardi 18 Avril a 20h30

Gymnase Bertrand Dauvin
12 rue Rene Binet 75018 Paris
(M° Pte de Clignancourt)

1995 Lionel Jospin President

«LA DEMOCRATIE A UN PRIX.
LES LOIS DE LA REPUBLIQUE PERMETTENT
AUX CITOYENS D'Y CONTRIBUER
EN FINANÇANT LA CAMPAGNE DU CANDIDAT
QU'ILS ONT CHOISI DE SOUTENIR.
JE M'ADRESSE AUJOURD'HUI A VOUS, CAR
J'AI BESOIN DE VOTRE CONCOURS.»

LIONEL JOSPIN

Conformément au code électoral, l'Association de Financement de la Campagne de Lionel Jospin à l'élection présidentielle (A.F.C.L.J.) déclarée le 17/02/95 est seule habilitée à recueillir des dons en faveur de Lionel Jospin. Seules les personnes physiques peuvent effectuer des dons. Ils ne peuvent excéder 30 000 F par personne et pour une même élection. Tout don de plus de 1000 F doit être fait par chèque bancaire, postal ou mandat.

Oui, j'ai choisi de soutenir la campagne de Lionel Jospin, et je verse par chèque bancaire, postal ou mandat à l'ordre de :
A.F.C.L.J. 100, rue du Cherche-Midi 75006 Paris, la somme de :

❐ 50 F ❐ 100 F ❐ 200 F ❐ 500 F ❐ Autres

L'attestation que je recevrai en retour me permettra de déduire cette somme de mes impôts, dans les limites autorisées par la loi.

P.O.E. 94160 - SAINT-MANDÉ